



Chaudières gaz à condensation Chaudières gaz basse température

Puissance utile – Réglementations (France)

FR

JS

N° ITOE0238-fr

29/10/2020

1. Déterminer la puissance utile

▪ Chaudières gaz à condensation et basse température

La **puissance utile** d'une chaudière est la puissance nominale **P_n** indiquée par le fabricant sur la plaquette signalétique à **80/60 °C**.

Sa valeur **maximale** est prise en compte par les réglementations.

Si une valeur supérieure est indiquée en mode ECS (à 80/60 °C), c'est celle-ci qui doit être prise en compte.

Exemple :

Puissance utile = **P_n max. à 80/60 °C**
= **45 kW**

Plaquette signalétique :

80/60 °C		5	45	kW
P _n	50/30 °C	5,4 - 48,6 kW		
	40/30 °C	kW		
Q _n	HI	5,1 - 46,3 kW		
	HS	5,6 - 51,4 kW		
PM8 = 4bar - 0.4MPa				
T _{max} = 86°C				
230 V ~ 50 Hz		100W	I _{max} = 4A	IPX1B
NOx class: 6 (Nox < 56 mg/kWh)				
B23, B23(P), C13(x), C33(x), C43(x), C53(x), C63(x), C83(x)				
Art. Nr: 7693900		S/N: A0000YYWW000		7886872

▪ Installation

La **puissance utile totale** d'une installation est la **somme des puissances nominales** des chaudières (installées dans un même local ou emplacement) qui la composent.

2. Réglementations

Les réglementations suivantes se réfèrent à la puissance utile :

- La Directive européenne ErP (Energy related Products)
- Pour la France : l'arrêté du 23 février 2018 : règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible dans les bâtiments d'habitation individuelle ou collectives y compris les parties communes (applicables au 1^{er} Janvier 2020).

Complément à l'arrêté :

les guides thématiques du CNPG (Centre National d'Expertise des Professionnels de l'énergie Gaz), complètent cet arrêté et présentent les solutions techniques répondant à ses exigences.



Les 5 guides techniques approuvés par décision ministérielle

L'arrêté du 23/02/2018 est complété d'un corpus de guides :
Un guide général dénommé :

- « IG – Installations de Gaz »

Et de quatre guides thématiques dénommés :

- « EVAPDC – EVAcuation des Produits De Combustion »
- « AMG – Appareils et Matériels à Gaz »
- « SPE – Sites de Production d'Énergie »
- « AAS – Aptitude Au Soudage »

Ces guides sont téléchargeables sur le site du CNPG : <https://www.cnpg.fr/> ou en cliquant sur les liens ci-dessous :

- [Guide général IG](#) -Installations de Gaz
- [Guide thématique -EVAPDC](#) – EVAcuation des Produits De Combustion
- [Guide thématique -AMG](#) – Appareils et Matériels à Gaz
- [Guide thématique -SPE](#) – Sites de Production d'Énergie
- [Guide thématique -AAS](#) – Aptitude Au Soudage

Vous pouvez aussi consulter :

- L'Arrêté du 23 février 2018 (dernière mise à jour : janvier 2020) relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible des bâtiments d'habitation individuelle ou collective, y compris les parties communes [+ d'infos](#)
- Descriptions des nouveautés :
<https://www.cnpg.fr/les-nouveautes-de-l-arrete-du-23-fevrier-2018/>